

Céréales à pailles

RESEAU 2010-2011

92 % des parcelles observées pour cette édition ont été semées (entre le 3 et le 30 octobre). Cette semaine, 69 pièges à cicadelles ont été relevés à la suite de captures réalisées entre le 15 et le 24 octobre.

STADES

Contexte d'observations

Sur les 89 parcelles observées cette semaine :

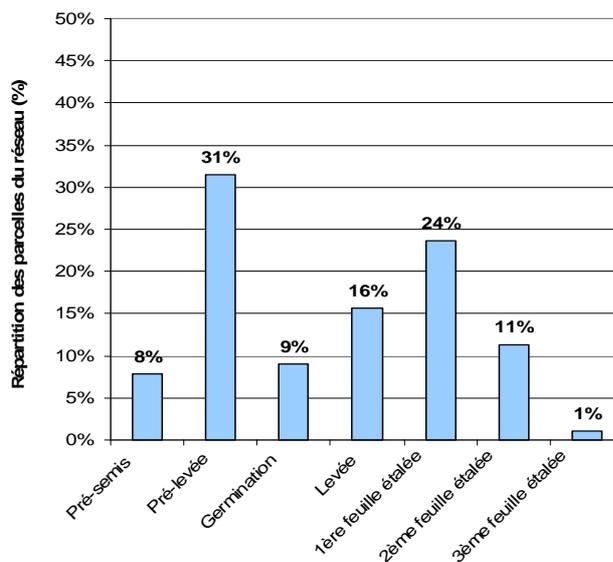
- 7 n'ont pas encore été semées,
- 28 sont au stade pré-levée,
- 8 est à germination,
- 14 au stade levée,
- 21 au stade 1^{ère} feuille étalée,
- 10 à la 2^{ème} feuille étalée,
- 1 à la 3^{ème} feuille étalée.

CICADELLES

Contexte d'observations

Une parcelle a été signalée avec 8 % de plantes porteuses de cicadelles à Broutigny-Prouais, dans l'Eure-et-Loir.

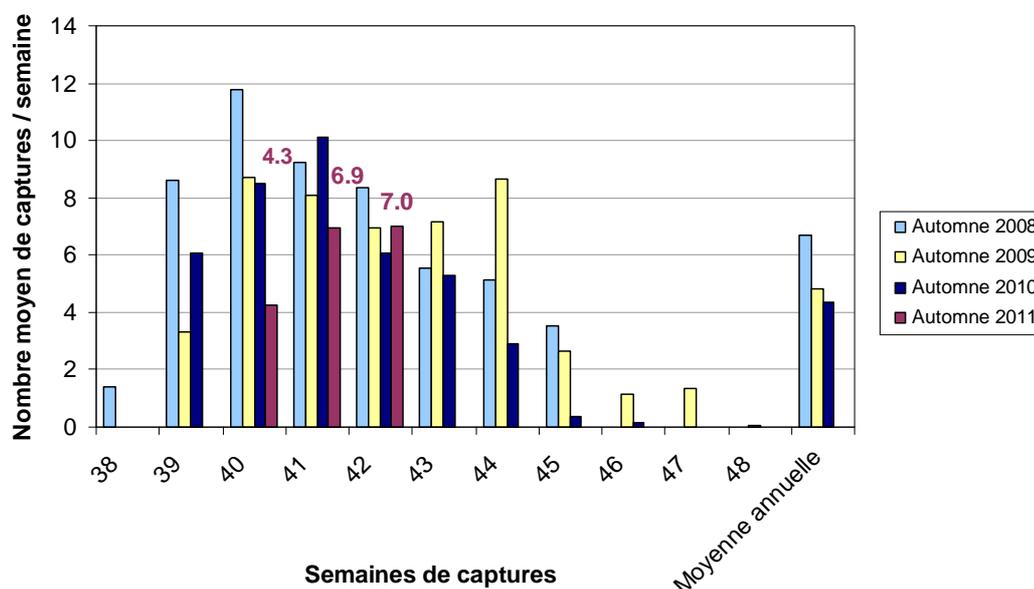
Stades des parcelles en région Centre



Captures de cicadelles sur la semaine/piège	% de parcelles
0	19 %
≥ 1 et < 15	71 %
≥ 15 et < 30	9 %
≥ 30 et < 100	1 %
≥ 100	0 %

56 pièges ont capturés au total 483 cicadelles entre le 15 et le 24 octobre sur 69 pièges relevés. La moyenne par piège est donc de 7 cicadelles par semaine. Une parcelle a dépassé le seuil de nuisibilité des cicadelles. Sur l'ensemble de la région Centre, la population de cicadelles se maintient depuis la semaine dernière.

Ces résultats de piégeage lors de la semaine 42 sont comparables aux moyennes de captures des années précédentes à la même période.

Moyenne des captures hebdomadaires de *Psamotettix alienus*

Seuil de nuisibilité

30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (seuil SRPV).

Prévisions

Les quelques parcelles pour lesquelles les semis n'ont pas encore levé ne présentent aucun risque. Malgré une légère dégradation du temps annoncée pour la semaine à venir, surtout en terme de précipitations, les températures resteront douces et favoriseront donc le développement des populations. Le risque de nuisibilité des cicadelles n'est donc pas négligeable pour les jours à venir.

PUCERONS

Contexte d'observations

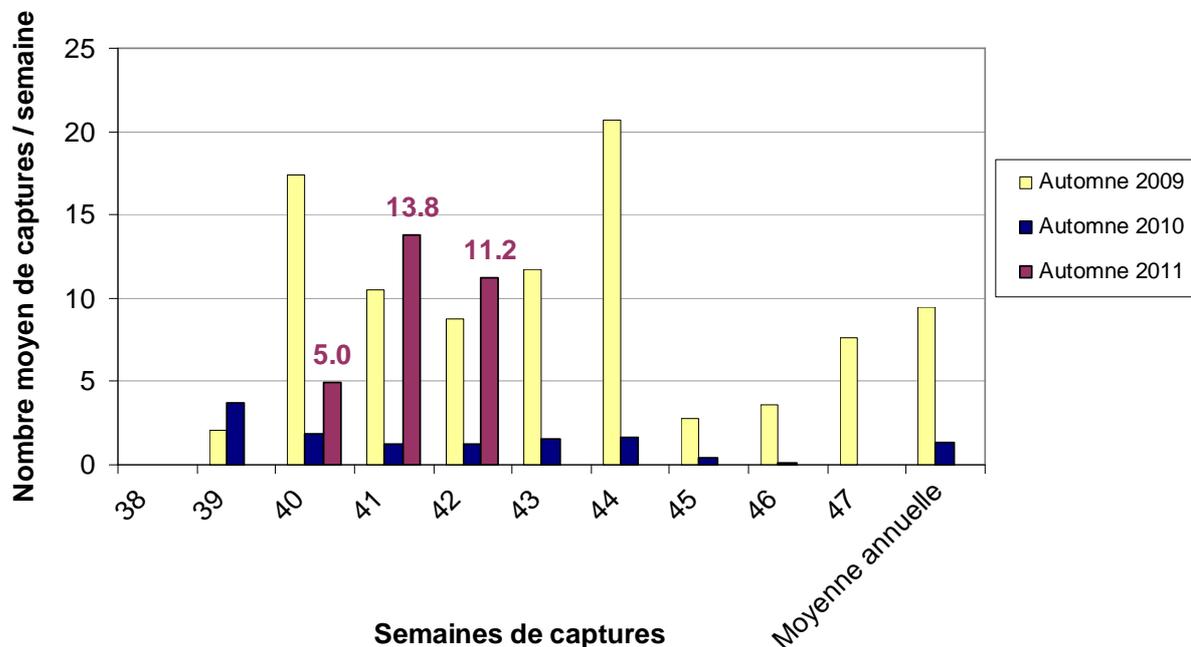
Sur 15 parcelles observées, 3 ont entre 0,5 et 2 % de plantes entières infestés par des pucerons (28, 37 et 45).

La moyenne de pucerons capturés par piège et par semaine reste stable cette semaine avec environ 11 pucerons par piège et par semaine (13,8 la semaine précédente). Au total, 739 pucerons ont été capturés sur 66 pièges englués. Parmi les 3 parcelles dont le nombre de pucerons est supérieur à 40, les pièges de 2 d'entre elles ont capturé plus de 80 pucerons en une semaine.

Captures de pucerons sur la semaine/piège	% de parcelles
0	14 %
≥ 1 et < 20	71 %
≥ 20 et < 40	11 %
≥ 40	5 %

Pour la même semaine, la moyenne de pucerons par piège en 2011 est nettement supérieure à celles constatée en 2010 et comparable à celle de 2009.

Moyenne des captures hebdomadaires de pucerons sur plaques engluées



Seuil de nuisibilité

10% de plantes habitées ou proche de 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours consécutifs.

Prévisions

Malgré les pluies à venir, les conditions climatiques resteront propices au développement des colonies de pucerons. Les jours les plus ensoleillés et les plus doux de la semaine risquent d'entraîner une accélération de la croissance des populations déjà observées sur les parcelles ainsi que l'apparition de colonies sur les parcelles jusqu'alors indemnes.

LIMACES

Contexte d'observations

Sur les 8 parcelles observées cette semaine, aucun dégât de limaces n'a été signalé. En revanche, une parcelle à Gy-les-Nonains (45) a été signalée avec un nombre de limaces grises adultes de 4/m².

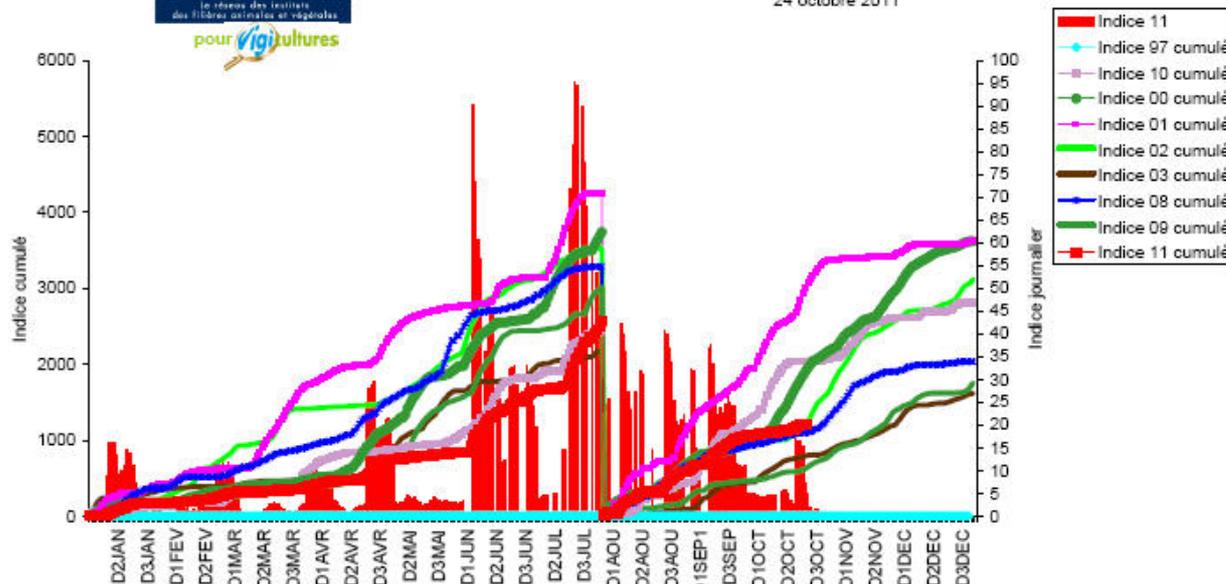
D'après le modèle de l'Acta, le risque limace durant la deuxième décennie d'octobre 2011 (courbe rouge) est moyen par rapport aux années précédentes pour la même période.

Modèle A3F 2001



OUZOUEUR-LE-MARCHE (41)

24 octobre 2011



Graphique de prévision de risques Limaces. Opération test effectuée sur les données Météo des stations ARVALIS. L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier. Les histogrammes sont des indices journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année 2011 (en rouge) est située par rapport à une année de référence haute et une année de référence basse parmi celles disponibles dans la base, références qui peuvent être différentes au printemps et à l'automne.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit. Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Prévisions

Les précipitations prévues dans la semaine favoriseront la prolifération des limaces. Le risque limace devrait donc s'accroître peu de temps après les pluies annoncées cette semaine.

AUTRES OBSERVATIONS

Des dégâts de taupins (1%) ont été signalés à Chatecoq (45).

La présence de quelques dégâts de mulots ou campagnol (< 1%) a été signalée pour une parcelle d'Eure-et-Loir sur 7 observée.

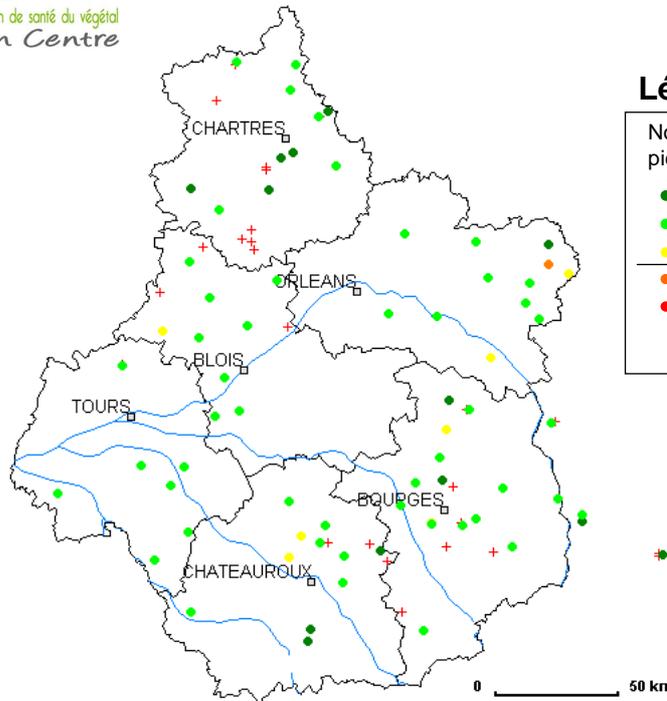
Des dégâts d'oiseaux (corbeaux et corneilles principalement) ont été signalés à Chantecoq (45) à hauteur de 1%.

Annexes



Nombre de cicadelles piégées Semaine 42 (du 15/10 au 21/10)

Le 25/10/2011



Légende

Nombre de cicadelles piégées sur une semaine

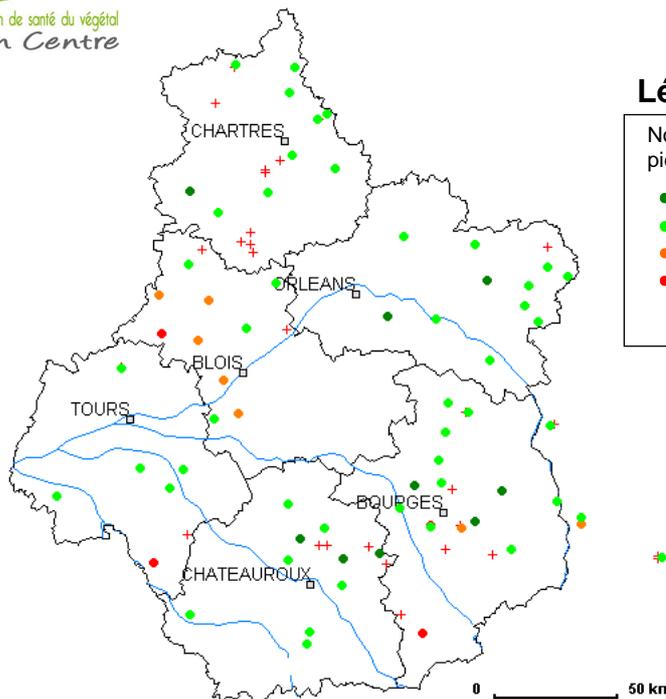
- 0
- 1 - 15
- 16 - 30 Seuil de nuisibilité
- 31 - 100
- > 100
- + Pas d'observation

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal



Nombre de pucerons piégés Semaine 42 (du 15/10 au 21/10)

Le 25/10/2011



Légende

Nombre de pucerons piégés sur une semaine

- 0
- 1 - 20
- 21 - 40
- > 41
- + Pas d'observation

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018.